

CLIGNOTANTS - BNBA

Numéro 12 / Août 2005

L'essentiel de la normalisation Bois & Ameublement

Avant propos

DU NEUF AU BNBA...

L'équipe change, le clignotant aussi. En accord avec ce qui a été évoqué au cours de l'enquête du CTBA et au sein du groupe de travail sur la «Comment mieux faire connaître nos recherches et nos actions collectives, comment mieux faire apprécier notre action européenne» nous modifions l'aspect et le contenu du clignotant. Pour prendre en compte l'importance de la normalisation auprès des industriels, la demande de diffusion rapide de l'information auprès de l'ensemble des secteurs concernés ... et le souhait de l'équipe de répondre au mieux à vos demandes, ce clignotant sera plus « brèves » : plus court, plus fréquent, plus léger et, nous espérons, plus utilisé et diffusé !

Bonne lecture, bonne information !

Bois

Parquet

- Le marquage CE arrive

Après un vote formel positif et intégration du tableau de « classification sans autre essai » (CWFT) concernant le feu, la norme harmonisée a finalement été ratifiée. EN 14 342 est parti à la publication et sa mise en application (utilisation possible du marquage CE) aura lieu au plus tard en **Novembre 2005**.

Lambris et bardages

- Un dispositif complet quasiment en place : caractérisation et marquage CE

Les cinq textes évoqués lors du dernier clignotant ont progressés, certains étant quasiment arrivés « à terme » :

- 1) EN 14519 lambris et bardages en résineux avec rainures et languettes : après un mauvais départ (vote français négatif à l'enquête), l'évolution a été positive et nous avons réussi à faire passer la plupart de nos demandes. Le texte est parti au vote formel. Sa ratification doit pouvoir avoir lieu **fin 2005**.
- 2) EN 15146 lambris et bardages résineux sans rainures et languettes (responsable : Allemagne). L'industrie française est présente aux travaux pour la première fois. Nous sommes très satisfaits par cet engagement professionnel car il y a de gros enjeux à l'horizon. L'enquête CEN se clôturait le 20 juin 2005 et l'objectif de publication (**courant 2006**) doit pouvoir être tenu.
- 3) EN 14951 lambris et bardages feuillus avec ou sans rainures et languettes. La France était responsable de la mise en forme de ce projet. L'enquête publique européenne s'est achevée en septembre 2004. Le texte sera envoyé au vote formel à l'automne 2005 et l'objectif de publication est **l'automne 2006**.
- 4) EN 14915 : le marquage CE des lambris et bardages. Les délais prévus sont identiques à ceux de EN 14951, soit **automne 2006**. Pour l'application en France : un dispositif réglementaire national, identique à celui des autres produits possédant un système d'attestation de niveau 4 se mettra en place comme pour les 24 autres pays européens. Le BNBA reste à votre disposition pour le détaillé si vous le souhaitez.

Bois ronds et bois sciés

- **Les bois modifiés thermiquement, : « et c'est parti ! »**

La réunion plénière du CEN/TC 175 "Bois ronds et bois sciés" tenue à Berlin les 10 et 11 mai 2004 avait vu la mise en place d'un nouveau sujet de travail afin de créer une norme expérimentale. Objectif : définir et caractériser ces bois (publication envisagée en 2008).

La première réunion européenne du groupe en charge de ce travail (TC175 WG3 TG6) a eu lieu les 2 et 3 mai à Helsinki. Une commission miroir française a également été créée et s'est réuni trois déjà. L'ensemble des acteurs concernés est représenté.

Le projet européen correspond assez bien à ce qu'attendent les industriels français, l'objectif de la commission française est donc de concentrer ses travaux sur l'étude et les commentaires de la norme européenne afin que celle-ci réponde le mieux possible à son attente. Les éventuels nouveaux intéressés par ces travaux peuvent se faire connaître auprès du BNBA.

La prochaine réunion est en septembre 2005, l'objectif étant une circulation du texte européen à l'enquête courant **2006**.

Menuiseries bois

- **Des travaux européens ...**

- 4 textes soumis à l'enquête européenne en 2004 :

*prEN 13307-1 "Ebauches en bois et profilés semi-finis pour usage non structurel – Partie 1 : Exigences

*prEN 13307-2 Ebauches en bois et profilés semi-finis pour usage non structurel – Partie 2 : Contrôle du produit"

*prEN 14221 "Bois et matériaux à base de bois dans les fenêtres, les vantaux de portes intérieures et les dormants de portes extérieures – Exigences et spécifications"

*prEN 14220 "Bois et matériaux à base de bois dans les fenêtres, les vantaux de portes

extérieures et les dormants de portes extérieures – Exigences et spécifications",

ont été examinés en 2004. Ces textes ont donné lieu à de nombreux commentaires et modifications avant envoi au vote formel qui doit voir lieu avant la **fin 2005**. Ces textes, avec la norme NF EN 942 actuellement également en révision, étant tous liés les uns aux autres (ils touchent les mêmes pièces de bois à différents instants du processus de fabrication) ils seront tous examinés puis validés simultanément et entreront en service au même moment.

Concernant le **marquage CE** des fenêtres et portes piétonnes, la norme prEN 14 351-1 après discussions intenses entre le comité technique TC 33 et la commission européenne, va partir au vote formel. L'objectif est d'avoir une norme ratifiée au niveau européen avant la fin de l'année (**2005 ...**), la période de co-existence entre produits marqués CE et produits non marqués CE pourrait alors démarrer en **Septembre 2006**.

- **Et des travaux nationaux ...**

La commission française de normalisation a décidé de mettre en chantier plusieurs révisions de normes françaises suite à la parution des différentes normes européennes. Ces normes faisant directement référence à différentes normes européennes sont :

NF P 20 501 « Méthodes d'essai des fenêtres » : projet en cours de finalisation

NF P 20.302 « Caractéristiques des fenêtres »

NF P 20.522 « Menuiseries bois – Tenue à l'humidité des rives des vantaux de portes – Méthodes d'essai et exigences »

NF P 20.526 « Menuiseries bois – Portes – Essai de pré peinture »

Structures bois

- **Pour l'Europe : les poteaux et les bois traités**

La dernière réunion plénière du TC 124 a eu lieu à Berlin les 17 et 18 janvier 2005.

Les points majeurs de cette réunion ont été :

- La création d'un groupe de travail spécifique pour la révision et l'élaboration des normes sur les poteaux en bois (dont la norme harmonisée) : le WG 6. Auparavant cette tâche était dévolue à un sous groupe du WG 2 « Bois massif ». Prochaine réunion du WG6 le 27 juin. L'objectif est l'envoi en enquête publique européenne de la norme résultant de la révision des normes de test **fin 2005**
- L'envoi en enquête publique européenne (avec fin de l'enquête en **juillet 2005**) du texte sur les bois de structure traités à l'aide d'un produit de préservation – prEN 15 228. Ce texte est une norme d'appui à la norme harmonisée prEN 14 081 « Bois de structure-Bois de structure de section rectangulaire classés mécaniquement – Exigences générales » dont l'enquête s'est terminée en **juillet**.

Panneaux à base de bois

- **Du nouveau dans la continuité ...**

La nouvelle version de la norme harmonisée NF EN 13 986 est sortie en **avril 2005**.

Dans le secteur du contreplaqué, finalisation des projets sur la qualité du collage (NF EN 314-1) et sur le LVL (NF EN 14 279) publiées en **juin 2005**.

Redémarrage du groupe WG 5 dont la dénomination a été modifiée : en plus du Formol (ancienne dénomination), il s'occupe également de l'ensemble des substances dangereuses réglementées. Prochaine réunion en **septembre 2005**.

Parution de la norme sur les revêtements de sol à placage bois (NF EN 14 354) en **juin 2005**.

Enfin pour l'OSB la dernière réunion du WG8 en mai 2005 a permis de finaliser le projet de révision du texte de l'EN 300 pour présentation au TC 112 en vue du vote formel (réunion le **13 /11/2005**).

A noter en bref :

Démarrage des travaux sur les composites bois polymères au mois de juin à Bordeaux. La prochaine réunion du groupe (TC 249) aura lieu **le 27 septembre**.

Ameublement

Réunion plénière CEN/TC 207

- **Des décisions importantes**

Cette réunion a eu lieu le 13 mai 2005 à Milan (Italie).

L'ensemble des programmes des différents groupes de travail a été évoqué. Plus de 30 résolutions ont été prises. De nombreux textes vont être lancés en révision.

Concernant le sous comité 3 « meubles de bureau » (SC3), le TC a demandé à ce qu'il examine la possibilité d'être transformé en WG3, afin d'optimiser le fonctionnement du TC. Une consultation par correspondance a débuté, la décision sera prise au cours de la prochaine réunion du SC3, au **dernier trimestre 2005**.

Le WG6 « Feu » a été mis en dormance, aucun successeur n'a été nommé pour remplacer son animateur actuel qui part à la retraite.

Les autres secteurs sont traités dans les paragraphes suivants.

Mobilier à usage domestique

Suite à la réunion plénière,

Pour les tables :

la norme EN 1730 (durabilité et stabilité des tables à usage domestiques) a été confirmée et la norme ENV 12 521 (spécifications de sécurités correspondantes) va être transformée en norme EN après enquête et vote.

Pour les sièges :

La norme EN 1728 (durabilité et stabilité des sièges à usage domestiques) a été confirmée et la norme expérimentale ENV 12 520 (spécifications de sécurités correspondantes) sera transformée en EN après enquête et vote. La norme expérimentale ENV 13759 (mécanismes d'inclinaison et /ou basculement des sièges) sera transformée (en EN ou en TS) à l'issue d'une enquête européenne.

Concernant la révision de la norme EN 1022 (stabilité), la procédure accélérée UAP s'est terminée le 25/4/2005 et le texte a été approuvé. Cette norme devrait donc être publiée **fin 2005**.

Pour les meubles de rangement :

La norme prEN 14 749 (Exigences de sécurité et méthode d'essai pour meubles de rangement, cuisine et autres) est passée au vote formel (qui s'est terminé le **8 juin**) et a été approuvée.

Mobilier pour enfants

- **Sécurité toujours**

Les travaux initiés en 2004 continuent. Ils concernent les sièges, les tables et les meubles de rangement, avec pour objectif la parution de textes en **2006**. Les textes à soumettre à l'enquête sont en phase finale de préparation ...

Les normes sur les lits superposés, NF EN 717-1 et 2, ont été soumises à enquête et deux réunions de dépouillement ont été nécessaires (en mars et juillet) pour examiner l'ensemble des remarques. Les textes modifiés seront envoyés au vote formel courant du **deuxième semestre 2005**.

Pour les chaises hautes, les nouveaux textes issues de la Task Force entre le TC 207 et le TC 252 ont été envoyés en enquête et approuvés. L'envoi au vote formel doit se faire au **second semestre**.

Suite à la réunion plénière, les normes sur les berceaux EN 1130-1 et 2 ont été confirmées.

Deux sujets restent objet de discorde entre le CEN TC 207 et le CEN TC 252 : Les parcs (normes EN 12 227 parties 1 et 2) et les meubles à langer (normes EN 12 221 parties 1 et 2). La mise en place de deux groupes joints a été décidée au plénier en vue de proposer des textes pour enquête.

Lits et Matelas

L'ensemble des normes européennes objet de la revue des 5 ans a été confirmé.

Au niveau national, la norme expérimentale XP D 64 011 (matelas pour lits d'enfants) a été examinée en commission d'interprétation début 2005 et a été mise en révision. Deux réunions ont déjà eu lieu et l'objectif est d'obtenir un nouveau texte homologué celui-ci, pour **fin 2005**.

Mobilier de bureau

- **ça redémarre ...**

Au niveau Européen et donc français :

Le programme de travail est terminé mais quatre normes (sur les 7 proposées en revue des 5 ans) vont entrer en révision :

- pour les sièges de travail : EN 1335-1, 2 et 3
- pour les dimensions des tables et bureaux : EN 527-1

Au niveau mondial les travaux continuent :

- ISO/CD 21015 Mobilier de bureau – Sièges de travail de bureau – Méthodes d'essai de la stabilité, de la résistance et de la durabilité
- ISO/CD 21015 Mobilier de bureau – Tables et rangements – Méthodes d'essai de la stabilité, de la résistance et de la durabilité.

Une réunion a eu lieu à Limerick en Irlande (semaine 23 du mois de juin) pour chacun des groupes en charge de ces sujets.

Mobilier scolaire et de collectivité

Les normes prEN 1729-1 et 2 (dimensions fonctionnelles et exigences de sécurité des sièges et tables pour lieux d'enseignement) ont été soumis à enquête en 2004. La réunion de dépouillement a eu lieu les 23 et 24 juin et les textes approuvés pour envoi au vote formel.

Suite à la réunion plénière, la norme 12 727 sur les sièges en rangées a été confirmée malgré un avis défavorable de la France.

Feu

Au niveau national, après un certain délai dû aux nombreux changements récents au sein du

BNBA, le texte NF D 60 013 est finalement prêt pour envoi en publication, nous attendons un schéma du LNE pour l'envoyer.

Finition en ameublement

Publication de deux normes en début d'année:

- *EN 13721 Meubles – évaluation de la réflectance des surfaces, le .
- *EN 13722 Meubles – évaluation de la brillance des surfaces, le

et plusieurs autres sont en cours :

- deux rapports techniques à paraître (Résistance à la rayure prTS 15186:2005 et Résistance à l'abrasion prTS 15185:2005) : traductions faites et présentation à Commission française le 14/06/2005
- Un projet de norme prEN 15187:2005 : Résistance à la lumière pour envoi à l'enquête publique

Au niveau national :

Suite à la parution des normes européennes citées ci-dessus, la norme national NF D 60 050 sur les méthodes d'essais entre en révision. Une première réunion a eu lieu le 14 juin 2005.

Cercueils

Les parties deux et trois de la normes prNF D 80 001 sont en cours e rédaction, leur finalisation dépend de deux campagnes d'essai (mesure de biodégradabilité et combustion) qui sont encours également et se termineront **fin 2005/ début 2006.**

Autres sujets en bref...

- Formaldéhyde :

Le BIFMA (Association des fabricants de meubles américains) fait actuellement circuler deux projets de normes concernant un sujet très discuté dans le secteur du bâtiment en Europe (mais pas encore dans le secteur du meuble ...) : la mesure des émissions de formaldéhyde. Le BIFMA estime que ce sujet

est essentiel et développe tout une stratégie pour pouvoir l'appréhender tout en limitant son impact. Ces textes son disponibles auprès du BNBA pour toute entreprise souhaitant les consulter.